

Pour diffusion immédiate

Politique familiale : l'AQCPE invite tous les Québécois à signer une pétition pour sauvegarder l'égalité des chances

Montréal, 24 novembre 2015 – L'Association québécoise des CPE (AQCE) lance aujourd'hui une pétition afin d'inviter la population à demander au gouvernement d'annuler, au nom du principe de l'égalité des chances, les compressions additionnelles de 120 millions \$ qu'il s'apprête à imposer aux services de garde éducatifs subventionnés.

Le gouvernement a déjà coupé 74 millions de dollars en 2015-2016 et ces compressions de 120 millions \$ mettent en péril la qualité des services aux enfants et à leur famille.

« Nous faisons valoir au premier ministre et à son gouvernement qu'il est encore temps de revenir sur ces coupes, a fait valoir Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCPE. Chaque enfant devait avoir le droit à des services éducatifs de qualité. »

Adoptée à la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996, la Politique familiale « Les enfants au cœur de nos choix » participait à une stratégie de relance de l'économie et de l'emploi notamment grâce à des mesures visant la conciliation travail-famille, l'équité par un soutien universel aux familles et l'accès à des services éducatifs de qualité. On y précisait que « la finalité de cette relance, c'est de nous assurer que nos enfants pourront vivre dans une société plus juste, qui leur aura donné toutes les chances de réussite. »

« Nous aimerions que le gouvernement revienne à l'essence de la politique familiale, a affirmé Gina Gasparri, présidente du conseil d'administration de l'AQCPE. En ce moment, le gouvernement sabre dans les services éducatifs subventionnés et adopte des mesures qui favorisent le réseau commercial subventionné par le biais des crédits d'impôt, sans égard à la qualité offerte aux enfants. »

La pétition lancée par l'AQCPE et disponible pour signature sur le site de l'Assemblée nationale est parrainée par le député de Labelle et porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, Sylvain Pagé et soutenue par la députée de Gouin et porte-parole de Québec solidaire, Françoise David. Les citoyens peuvent la signer dès maintenant et pour une période de trois mois à l'adresse suivante : <http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/signer-petition/index.html>.

« Si le gouvernement veut vraiment protéger la mission des Centres de la Petite Enfance (CPE), il doit impérativement revoir ses décisions. Nous avons innové en développant un modèle mondialement envié et qui favorise l'égalité des chances pour tous les enfants du Québec. Les mesures mises en place par le gouvernement favorisent manifestement les garderies commerciales qui sont subventionnées par le biais des crédits d'impôt et qui ne sont pas soumises aux mêmes règles. Pour le développement de nos enfants et pour favoriser la réussite

éducative, le gouvernement doit renoncer à imposer de nouvelles coupures dans le réseau des CPE, revoir ses mesures et travailler à assurer la pérennité d'un réseau qui a fait ses preuves », a pour sa part déclaré le député de Labelle, porte-parole du dossier Famille pour l'Opposition officielle, Sylvain Pagé.

«J'invite la population à envoyer un message clair au gouvernement libéral et à signer cette pétition pour dénoncer les coupes à blanc dans les centres de la petite enfance. Les garderies subventionnées sont des environnements éducatifs de qualité que la population du Québec a financés pour assurer le bien-être et le développement de ses tout-petits. Plus important encore, le réseau des CPE s'appuie sur le principe de l'égalité des chances pour tous les enfants sans égard à leur handicap, leur origine, leur contexte socioéconomique. Il est essentiel d'assurer sa pérennité", a conclu Françoise David, députée de Gouin et porte-parole de Québec solidaire.

À propos de l'AQCPE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

- 30 -

Source :

Geneviève Blanchard

Conseillère principale

Communications et relations publiques

Tél. : 514 326-8008, poste 204

Cell. : 514-799-4131

genevieve.blanchard@aqcpe.com